

Questions orales

l'Ambassade du Canada à Port-au-Prince ont été consultés.

[Traduction]

J'ajouterai qu'après mûre réflexion, j'estime que la situation en Haïti ne présente pas de danger pour les revendicateurs du statut de réfugié et les autres Haïtiens sans statut légal au Canada qui sont renvoyés dans leur pays.

J'ai consulté des rapports établis par mes collaborateurs et fondés sur des comptes rendus d'entretiens avec le ministère des Affaires extérieures et des renseignements fournis par la BIR, qui tient constamment compte de l'information reçue des Nations Unies.

M. Heap: Monsieur le Président, nul doute que la ministre est au courant du rapport d'Americas Watch qui a révélé récemment que des membres d'organisations populaires haïtiennes qui s'opposent ouvertement au gouvernement sont battus ou tués et que le régime Avril refuse de se porter à leur défense.

Compte tenu de l'incertitude quant à la situation en Haïti, la ministre renoncera-t-elle à toute nouvelle expulsion de Haïtiens, consentira-t-elle à réexaminer leurs dossiers et leur accordera-t-elle l'asile pour des motifs humanitaires?

Mme McDougall: Monsieur le Président, je tiens à souligner qu'au Canada les Haïtiens—et je sais que le député s'intéresse, tout comme moi, de très près à cette question—peuvent jouir de la protection de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'ils peuvent prouver qu'ils sont des réfugiés au sens de notre loi sur l'immigration, qui est conforme à la pratique internationale et est même plus généreuse.

Avant de procéder à l'expulsion, les fonctionnaires de l'immigration examinent automatiquement les aspects humanitaires à prendre en considération avant d'expulser des personnes qui ne sont pas d'authentiques réfugiés.

* * *

[Français]

LES FINANCES

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Depuis deux ans les régions minières du Québec, comme l'Abitibi-Témiscamingue, vivent dans la plus grande inquiétude économique. Nombre de mines juniors ont été obligées de fermer leurs portes en attendant des jours meilleurs. Le chômage a monté de façon importante, et la semaine

dernière le gouvernement du Québec a aboli la PNCP sur les frais d'exploration minière. Monsieur le Président, ma question est la suivante: Le ministre peut-il me confirmer, me dire, aujourd'hui, s'il est prêt à discuter avec les ministres des Finances des provinces dans le but d'abolir la PNCP sur la moitié de la déduction fédérale accordée sur l'achat d'actions accréditives?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je comprends l'inquiétude de mon collègue au sujet des actions accréditives.

[Traduction]

Je voudrais qu'il sache que toute décision sur l'achat d'actions accréditives serait non seulement fondée sur la PNCP, mais aussi sur les perspectives du marché boursier, du marché de l'or, etc.

Je remercie le député de se préoccuper toujours de cette question. Je ne manquerai pas de tenir compte de ses suggestions si des changements sont envisagés.

* * *

LES MINES

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme. Dans la région industrielle du Cap-Breton, le taux de chômage est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Ce fait, joint à la récente fermeture de la base des Forces canadiennes à Sydney, aux réductions de services d'Air Canada et de VIA Rail, à la fermeture d'usines de transformation du poisson, aux compressions budgétaires à l'APÉCA et à celles de la DEVCO, paralyse l'économie de la région industrielle du Cap-Breton.

Le ministre dira-t-il à la Chambre s'il s'engage clairement ou non à fournir d'autres fonds pour assurer le maintien en exploitation et la viabilité de la mine Lingan, ce qui permettrait à 1 200 travailleurs de conserver leur emploi et procurerait un élément de certitude à une localité en proie à un chômage élevé?

• (1500)

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je suis très heureux de répondre à cette question. Le député le sait sans doute, aucun gouvernement n'a fait davantage que le nôtre pour le Cap-Breton. Depuis le début de 1984 jusqu'à maintenant, nous avons investi plus de 540 millions de dollars dans la DEVCO pour ses dépenses de fonctionnement et ses dépenses en capital, et ce chiffre